

Le « risque d'une abstention élevée »

Recherches. Dans sa chronique mensuelle, l'économiste Paul Seabright explique que dans le cas d'une campagne serrée entre les deux candidats du second tour de la présidentielle, chaque abstention pourra être considérée comme un demi-vote pour le gagnant final.

LE MONDE ECONOMIE | 25.04.2017 à 12h25 | Par Paul Seabright (Institut d'études avancées de Toulouse)



Pour qui votent... les abstentionnistes? « Les électeurs dont le candidat préféré ne sera pas au second tour constitueront plus de 50 % du total ». LAURENCE GEAI POUR LE MONDE

Chaque candidat à une élection sait très bien qu'il doit convaincre les électeurs non seulement de le préférer aux autres, mais aussi de se déplacer pour voter. Quel est le risque que ce deuxième tour des présidentielles soit décidé davantage par la paresse relative des électeurs que par leurs préférences ? Ou par une abstention de principe de la part de ceux dont les candidats préférés ont été éliminés ?

L'avis est souvent exprimé que le résultat du référendum sur le Brexit et la victoire de Donald Trump ont été le résultat d'un abstentionnisme prononcé dans le camp des vaincus. Selon des enquêtes menées après le résultat, seulement 64 % des électeurs âgés de 18 à 24 ans ont voté lors du référendum britannique, comparés à 90 % de ceux âgés de plus de 65 ans. Puisque les jeunes étaient beaucoup plus opposés à la sortie de l'Union européenne (UE) que les personnes âgées, peut-on en déduire que leur abstention a été la cause principale du résultat ?

Il est difficile de le savoir en réalité. Car les données électorales nous permettent de connaître le résultat total par circonscription électorale, mais pas les caractéristiques individuelles de chaque votant. On ne sait pas dans quelle mesure une baisse du vote pour Hillary Clinton dans une circonscription donnée par rapport au vote pour Barack Obama quatre ans auparavant a été le résultat d'un transfert vers Donald Trump du vote d'électeurs qui avaient soutenu Obama, ou de la baisse de participation des partisans d'Obama, ou d'une hausse de la participation de partisans des républicains.

Seuls les sondages permettent d'associer ces caractéristiques personnelles à une décision de voter, ou de s'abstenir. Mais au Royaume-Uni comme aux Etats-Unis, les sondages ont eu peu de valeur prédictive du résultat final. On peut remettre en cause non seulement la représentativité de ceux qui répondent aux sondages, mais aussi la fiabilité de ce qu'ils ont raconté aux sondeurs.

Variation du niveau de participation

Pourtant, une étude parue le 5 avril nous éclaire partiellement sur le rôle de l'abstention dans le référendum sur le Brexit (« *Who Voted for Brexit ?* » (<http://cep.lse.ac.uk/pubs/download/dp1480.pdf>) *A Comprehensive District-Level Analysis* », par Sascha Becker, Thiemo Fetzer and Dennis Novy,

Discussion Paper n° 11954, Centre for Economic Policy Research). Cette étude n'a pas encore été validée par un comité de lecture, mais elle fait plusieurs constats importants.

Le premier est que la tendance des circonscriptions à voter pour le « *Leave* » (la sortie de l'UE) n'est expliquée que très faiblement par des facteurs liés à l'UE – comme l'ouverture au commerce européen ou la présence de migrants. Les facteurs explicatifs sont surtout un niveau faible d'éducation et de revenus, et une dépendance historique envers l'économie manufacturière.

Ces facteurs sont également associés à la variation du niveau de participation électorale, mais pas toujours dans le sens qui pourrait expliquer le résultat. La participation a certes été plus élevée dans les circonscriptions où il y a davantage d'électeurs âgés et de tendance conservatrice, et elle a été plus basse dans les zones de haut chômage ou de faibles revenus. Mais les auteurs nous mettent en garde contre l'hypothèse d'un résultat déterminé par la faible participation des jeunes. La raison est simple : les électeurs âgés de 18 à 24 ans ne constituent que 11,3 % de l'électorat. Pour combler les presque quatre points d'écart entre le « *Leave* » (51,9 %) et le « *Remain* » (48,1 %), il aurait fallu que leur taux d'abstention tombe... à moins de zéro !

Ce constat ne devrait pas nous rassurer quant au risque d'une abstention élevée au deuxième tour de la présidentielle française. D'autant que la situation est très différente : les électeurs dont le candidat préféré ne sera pas au second tour constitueront plus de 50 % du total. Dans le cas d'une campagne serrée entre les deux candidats du second tour, chaque abstention pourra être considérée comme un demi-vote pour le gagnant final. Et même les demi-votes, ça s'accumule...